



Mai 2019 Bis



<http://mairie.montgenevre.com>

Coopérer à un projet commun

« Défions nous de celui qui promet, s'il ne promet pas aussi de tenir sa promesse » (Robert Sabatier)

Les contraintes liées au relief, à l'altitude et au climat imposent des réponses adaptées en termes d'infrastructures et d'équipements notamment pour répondre aux besoins des montgenévrais et des Albertins, ainsi qu'aux attentes des clients de notre station. Compte tenu de ces impératifs, les objectifs fixés dans notre contrat de mandature sont tous en phase d'être réalisés en tenant compte de vos priorités et de vos aspirations. A une période où les institutions semblent s'éloigner toujours plus de la population, nous les élus municipaux nous maintenons cette proximité à laquelle vous aspirez et nous construisons étapes par étapes notre cadre de vie et nous participons à la construction des projets locaux sur la palette de vos préoccupations concrètes : Reprise de la Poste par la Commune, création d'une maison de services publics dans l'ancienne Gendarmerie, développement du Clôt Enjaime, création d'une station-service, aménagement d'une passerelle en bordure du lac des Alberts, opérations propreté dans les deux cimetières, notamment....

*Notre volonté et notre engagement, c'est favoriser les échanges,
c'est d'aller au plus près de vous et de notre territoire.*

Vous pouvez compter sur toute notre équipe.

Le Maire
Guy HERMITTE

Des perspectives 2019 confirmées

Un meilleur service public au cœur de notre village

Reprise de la Poste par la Commune

*avec une plate-forme sociale et initiative destinée aux particuliers
ayant des projets professionnels*

Nouveau

Il y a plusieurs années que nous trouvons, plus souvent que de raison, portes closes devant la Poste de notre village afin de traiter nos correspondances et nos envois de paquets notamment. C'était ainsi que nous devons aller à l'Agence de Briançon. Temps perdu, contraintes de circulation dans le col, risques d'accidents, environnement gaché, frais conséquents et inutiles, ce sont autant d'inconvénients qui seront prochainement supprimés.

Ce sera bientôt de l'histoire ancienne. Entrée du numérique tout en conservant une présence humaine, meilleure accessibilité, accès handicapé, ainsi qu'un nouveau poste d'accueil pour un nouveau projet : une plate-forme sociale et initiative destinée aux particuliers ayant des projets professionnels.

Des discussions suivies ont eu lieu tant avec la Direction départementale de la Poste qu'avec M. Stéphan Blondel, directeur de la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes l'Agence et leurs services, afin que ce projet puisse concrètement aboutir et ainsi pouvoir maintenir un service public élémentaire. Nous allons être dans la même configuration que la Commune de la Salle, percusseuse dans ce domaine.

C'est La Poste elle-même qui devrait financer les travaux nécessaires à hauteur de 25 000 €. Notre équipe municipale va également mettre sa pierre à l'édifice en offrant gracieusement la location de ses locaux à l'agence postale. Elle va tenir compte également du transfert à venir de l'Agence dans les locaux de la Maison de service public en perspective d'être ouverte dans l'ancienne Gendarmerie.

Ainsi, la Plateforme d'Initiative Locale du Pays Briançonnais, la Poste et la commune de Montgenèvre vont conclure deux conventions permettant dès le tout premier mois de l'automne d'inaugurer les nouveaux locaux.

On trouvera, ci-après, les délibérations du Conseil Municipal officialisant un tel partenariat.

Création d'une agence postale : Convention avec La Poste

M. le Maire Guy HERMITTE rappelle que par délibération n°15 du 31 janvier 2019, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à :

« - Engager et rencontrer les représentants de La Poste en vue de la création d'une agence postale communale, dans les locaux actuels, afin de continuer à mettre à disposition de la population permanente et touristique de Montgenèvre les services de La Poste ;

- Autoriser le Maire à négocier les termes de la convention à intervenir avec La Poste »

A cette suite, le Maire a rencontré M. Christophe DOGNON, délégué aux relations territoriales des Hautes-Alpes pour La Poste. Ce dernier a confirmé la volonté de La Poste d'accompagner la Commune de Montgenèvre sur les trois domaines suivants :

1. INDEMNITÉS VERSÉES AUX AGENCES POSTALES COMMUNALES :

Le montant de l'indemnité mensuelle compensatrice sera de 1038 euros TTC, soit 12 456 € par an pour la future Agence Postale Communale pour l'année 2019. Celle-ci est revalorisée chaque année au 1er janvier, en fonction du dernier indice des prix à la consommation (base 2015), connu au 1er décembre de l'année N-1. Sur la première année d'exercice, Il est prévu le versement d'une prime d'installation de 3 fois le montant de l'indemnité, soit 3114 € en plus de l'indemnité forfaitaire mensuelle.

Outre cette indemnité forfaitaire, La Poste accompagnera les agents affectés à cette activité postale par une formation et une animation adaptée. Elle renouvellera le mobilier (2,4 K€), la signalétique (2,4 k€) et assurera le renouvellement du matériel informatique (1,5 K€), l'implantation de nouveaux équipements tablettes (mobilier, système d'information et formation) (1,8 K€) imprimantes et/ou scanner (0,8 K€), leur maintenance et les coûts d'abonnements et de connexion réseau (1,2 K€ par an). Ces montants sont indicatifs et seront précisés au moment de la facturation.

2. PARTICIPATION FINANCIERE A LA MUTUALISATION DES SERVICES PUBLICS :

Le projet pour l'Agence Postale Communale de Montgenèvre est de la mutualiser avec d'autres services de la Mairie comme l'office de tourisme communale sur le même site physique. Ce type de partenariat est éligible à l'intervention du fonds de péréquation départemental de présence postale. Cette participation financière est possible à hauteur de 50% du montant des travaux engagés par la commune dans la limite de 30 000 €.

3. COMMUNICATION DU PARTENARIAT :

La Commune de Montgenèvre aura la possibilité d'implanter le lien La Poste.fr au sein de son portail internet communal pour permettre à la population d'y accéder facilement.

Dans ce contexte, après avoir rencontré le responsable de La Poste et afin de maintenir une présence postale de proximité dans la commune, le Maire propose, au Conseil Municipal, d'accepter le transfert des activités du bureau de poste vers la Commune sous la forme d'une Agence Postale Communale et de l'autoriser à signer la Convention avec La Poste, jointe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Accepte le transfert des activités du bureau de poste vers la Commune sous la forme d'une Agence Postale Communale ;

- Autoriser le Maire à signer la Convention avec La Poste ;

Création d'une agence postale : Convention avec Plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes

M. le Maire rappelle que par délibération n°15 du 31 janvier 2019, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à :

« *Négocier les termes de la Convention à intervenir avec 'Plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes'* » pour la gestion de l'Agence Postale Communale qui est cours d'élaboration.

Pour faire suite à la délibération précédente relative à la signature d'une convention avec La Poste de la création d'une Agence Postale Communale, il est proposé de confier la gestion de cette structure à 'Plateforme Initiative Nord Hautes Alpes'.

Les avantages de l'agence postale communale gérée par la plateforme Initiative Nord Hautes Alpes sont multiples, puisque les deux activités se reconnaissent dans le service au public et sont toutes deux reconnues d'utilité publique. L'approche de plateforme Initiative Nord Hautes Alpes dans la gestion de l'agence communale s'inscrit dans une démarche bienveillante.

Une écoute attentive des visiteurs et clients avec un espace ouvert d'échanges, tant pour les habitants que pour les travailleurs, cela quotidiennement tout au long de l'année du lundi au vendredi. A ce titre l'agencement envisagé sera adapté pour faciliter ces échanges : il n'y a plus de notion de distance, de vitrine ou encore de comptoir entre les gens.

La force de plateforme Initiative Nord Hautes Alpes réside sur sa capacité à être réactifs quel que soit la situation. En effet, avec plusieurs collaborateurs formés et disponibles, les aléas des absences sont gérables rapidement pour que l'ouverture de l'agence soit toujours assurée.

L'association apportera ses compétences en matière de développement économique en promouvant Montgenèvre et l'Italie. Un partenariat transalpin qui amènera au développement du processus postal italien tant en services qu'en produits.

Dans le cadre de ses compétences au sein du développement économique, avec des permanences, INHA sera au plus proche des chefs d'entreprises en termes de conseils et de relai.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Autoriser le Maire à signer la Convention avec La Poste ;

Fin des travaux dans l'Espace Prarial

Comme vous le savez, les périodes de fréquentation intenses, notamment hivernales, amènent dans notre station un nombre conséquent de visiteurs, tant le samedi que le dimanche, mais aussi durant les vacances respectives de nos deux pays limitrophes France/Italie. Au fil du temps, les responsables des différentes activités déployées dans l'Espace Prarial ont fait connaître, à la Commune, leurs besoins visant à la création notamment d'une salle hors-sacs en lieu ou à proximité de l'Espace Prarial. Cette requête a, bien évidemment été examinée scrupuleusement par les élus municipaux dont certains, même, exercent leurs activités dans le bâtiment. Au bout du compte, il a été décidé d'aménager les locaux en tenant compte des besoins exprimés, en évitant

de dénaturer le front de neige tout en préservant la sécurité des déplacements aux abords du bâtiment et en conjuguant cette nouvelle activité avec les implantations d'Ecoles de ski.

Nous pensons avoir réussi ce challenge, qui va être définitivement concrétisé, avant saison hivernale 2019/2020, en offrant à tous les visiteurs la satisfaction des besoins qu'ils attendent légitimement (Salle hors sac – 60 Casiers à ski – Sanitaires....). Au-delà, nous allons nous préoccuper des économies des énergies à mettre en oeuvre dans un bâtiment traversant tel que celui-ci

Les travaux de l'espace Prarial se poursuivent ce printemps, ainsi que cet été.

Les différents travaux ont été affecté aux entreprises suivantes :

- Lot 2 CHARPENTE COUVERTURE – FERRIER BOIS CONSTRUCTION ;
- Lot 4 MENUISERIE BOIS – MENUISERIE DE LA TOUR ;
- Lot 5 CLOISONS (faux plafonds) – URLI PLATRERIE ;
- Lot 6 PLOMB/CHAUF CHAUFFAGE – ENTREPRISE MAUREL ;
- Lot 8 CARRELAGE – HERAKLES CARRELAGE ;
- Lot 9 CHAPES – DS CHAPES ;
- Lot 10 PEINTURES SOLS – SPINELLI BÂTIMENT ;
- Lot 11 MENUISERIE MÉTAL – ALPES ALU ;



Poursuite de l'installation de la fibre optique et développement de la Smart Montgenèvre avec ORANGE

Dans la continuité des investissements déjà réalisés concernant le développement numérique de la station, le réseau de fibre optique continue de s'agrandir (entrées de station, aire des camping-cars, école...). Ce développement du réseau fibré s'inscrit dans le cadre de la Smart Montgenèvre, dont une demande de subvention a été déposée auprès de la Région concernant le pilier « Smart Tourism ». Derrière cette dénomination se trouve l'objectif de faciliter l'accès aux services publics et privés par une meilleure information, et celui d'accroître le nombre d'aménagements urbains intelligents et d'espaces publics attractifs et modernes. Il s'agit également de faire des économies substantielles sur les coûts de téléphonie entre les services publics, mais également de n'avoir plus qu'un seul diffuseur d'Internet à recruter, par le biais d'un marché public, que la Commune s'apprête à lancer.

La troisième phase des principaux investissements à venir consacrés à la Smart Montgenèvre est structurée comme suit : développement du réseau de Wi-Fi public sur le front de neige, installation de panneaux dynamiques aux entrées du village, installation, sur le domaine skiable, de bornes d'information et de satisfaction et création d'espaces numériques (Borne de satisfactions clients et terminaux Open System intégrées, pour ouvrir à tous les socio-professionnel les offres de la nouvelle place de marché...), tant à Durancia, qu'à la zone des camping-cars, à l'instar de ce qui existe déjà dans l'accueil de l'Office de Tourisme.



Le schéma de développement numérique de la station a été pensé et créé, de manière à interconnecter, dans un premier temps, l'ensemble des services (RARM, Mairie, OT, ST, Durancia, Parkings, Ecole...) grâce à la fibre. En plus de relier directement les différentes entités entre elles, le schéma de développement numérique doit permettre à la commune de réaliser d'importantes économies d'échelle, notamment sur les abonnements internet et de téléphonie fixe. En effet, une fois les services reliés grâce à la fibre, un seul abonnement sera nécessaire pour faire fonctionner l'ensemble de l'écosystème de Montgenèvre.



C'est dans le cadre ci-dessus contexte que s'est déroulée une entrevue à St Jean de Maurienne avec M. Nicolas GROS, afin de discuter avec lui de la meilleure manière d'anticiper le raccord de la fibre optique en cours d'installation dans les locaux des Services publics de la Commune, l'Office de Tourisme et de la Régie des Remontées Mécaniques. De surcroit, il lui a été exprimé le besoin de l'assistance de son entreprise NEO' LOGIC, en contrat avec la Commune, d'élaborer un cahier des charges en vue de recruter la société qui va éclairer notre fibre sur INTERNET.

Création d'un espace numérique aux camping-cars

Nouveau

L'aire des camping-cars est un emplacement important de la station, puisqu'en saison, elle accueille de nombreux touristes. Soucieux de satisfaire au mieux cette clientèle (220 places disponibles au Collet), la commune de Montgenèvre installera prochainement un nouveau bâtiment d'accueil dédié à l'accès au numérique. Les clients auront ainsi accès à un espace numérique, au sein duquel ils auront notamment accès à du Wi-Fi gratuit, tandis qu'une borne de satisfaction sera installée, associée à un terminal d'Open System ouvrant ainsi, plus directement, la nouvelle place de marché à l'ensemble des clients.

Restauration du cœur de village

Nouveau

Préservation de l'environnement

Installation d'une centaine de molocks

Il ne vous a pas échappé le lancement de cette opération d'envergure qui va permettre d'équiper le village, au plus près de ses habitants, d'une gamme très conséquente de molocks de récupération des déchets divers et de réparer ceux qui sont encore détériorés. Dans cette perspective, nos Services Techniques ont détruits toutes les enceintes qui accueillait les bacs à ordures ménagères, tandis que l'Entreprise Olive Travaux installe les matériels de collecte dont une partie est enterrée. Il reste encore 4 sites qui n'ont pas permis un accord entre le propriétaire du terrain d'assiette, la Commune et la Communauté de Communes. Trois réponses sont en situation d'intervenir sous la forme :

- 1° d'un accord amiable ;
- 2° d'une expropriation ;
- 3° ou d'une installation au plus loin ;
- 4° enfin, pas d'installation du tout, ce qui serait dommageable !!!



Reconstitution de la Place Monte Grosso d'Asti

Il y a toujours moyen de trouver une solution. Vous n'en verrez, pour preuve, que la Place Monte Grosso d'Asti, qui est en train d'être relookée au cœur de notre village, après la réfection de la fontaine, la disparition du chalet à cartons de triste usage, la prochaine réfection du chemin donnant accès au cimetière, sans compter sur le contrat d'entretien qui va être officialisé avec le CPIE et quelques coups de peinture à donner où cela s'avèrera nécessaire. Une nouvelle décoration lumineuse sera particulièrement choisie, pour cet hiver en vue de refaire scintiller l'eau de la Fontaine, tout en renouant avec la tradition et rétablissant ainsi tout l'éclat de son âme et de notre histoire. C'est ainsi que nous retrouverons notre unité en refusant l'équivoque et l'opalescence d'une ambiance de reproches qui ne demande qu'à s'apaiser en faisant œuvre d'harmonie partagée.



Réfection de la Place des Escartons

La Fontaine de la place est en cours de reconstruction par *La Menuiserie de Guizz*. L'embase en béton sera reprise, par les Services techniques, de telle sorte que l'image centrale de la Place des Escartons en soit valorisée et que les nos visiteurs soient favorablement impressionnés.

Reprise de la fontaine Fugain

Le mur de soutènement sera reconstruit dans sa partie effondrée, tandis que la fontaine sera nettoyée et remise à neuf.

Embellissement du cœur du village

Dans le cadre de la politique de renforcement de l'attractivité de la station à travers la valorisation de notre patrimoine culturel et naturel riche, il est projeté d'aménager un sentier historique et patrimonial, bordé de panneaux explicatifs avec des QRcode numériques à « flasher » sur un smartphone, allant de Clôt Enjaime jusqu'à Clavière.

Ce chemin balisé qui emprunte la rue « historique centrale » de Montgenèvre nécessite la réfection de voirie et notamment la rue de l'Eglise. Cet aménagement permettant une balade d'environ 1h à pied et sans difficulté technique permettra de présenter aux visiteurs pas moins de 5 fontaines patrimoniales, 4 chapelles et une église, ainsi qu'une évocation de la route romaine historique du col de Montgenèvre.

Agrandissement du stand de tir des arquebusiers

Nouveau

Depuis plusieurs semaines, les équipes de Montgenèvre travaillent sur le projet d'aménagement du stand de tir des Arquebusiers de Montgenèvre, situé au Pras de Rignon. Il est prévu de faire passer la distance de tir maximale de 25 à 50 mètres. Cela permettra au club local, affilié à la Fédération Française de Tir, de rentrer dans une nouvelle catégorie de tir et ainsi de disputer de nouvelles compétitions et aux tireurs de régler leurs armes à distance plus longue. On sait combien Michel Plissoff est attaché à la réalisation d'un tel projet.



Pour le mener à bien, ce sont les Services Techniques de la Commune qui se chargeront des travaux. Ces derniers consisteront en un terrassement, la création d'un nouveau pas de tir, la création d'un local, et l'installation d'un portail. Le montant des travaux est estimé à 11 130 € pour cette opération, et une demande de subvention à hauteur de 20% du coût a été déposée auprès du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport).

Par ailleurs, la réutilisation des déblais ressortant des travaux d'enfouissement des nouveaux molocks va servir à la sécurisation de la Zone, qui sera assortie du déplacement du portail actuel.

Vente de la Mairie actuelle

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 31 janvier 2019, le compromis de vente de l'actuel bâtiment de la Mairie a été signé entre le Maire Guy HERMITTE et le promoteur M. Didier Girard, gérant de la société Promotion Développement Equity

Le permis de construire afférent a été déposé et il est à l'instruction par les Services spécialisés de la Communauté des Communes du Briançonnais.

A travers son projet, l'acquéreur souhaite valoriser l'immeuble en y ajoutant des logements qualitatifs dans les surfaces de bureaux ou inoccupées et contribuer ainsi au développement de Montgenevre dans la continuité des actions dynamiques et de qualité que l'équipe municipale a su impulser.

Il est patent que la station de MONTGENEVRE a besoin de « lits chauds ». Dans le contexte de cette vente, il est instamment demandé aux auteurs de ce projet et aux constructeurs de ne pas favoriser une politique de volets clos dont on sait combien elle est préjudiciable à l'image et prégnante sur l'économie touristique. Une réunion de travail sera ainsi organisée.

Création d'une maison des services dans l'ancienne Gendarmerie

Comme elle l'a été engagée depuis plusieurs mois, cette importante opération d'aménagement progresse au fil du temps et des formalités administratives indispensables avancent.

Amélioration de la commercialisation de l'Office de tourisme

Guy HERMITTE, Florian COLAS, Vincenzo COPPOLA et Alexandre JOURDIN ont rencontré le 15 Mai 2019, Stéphane CAPDEVILLE, Directeur de la société Alliance Réseaux à Saint Jean de Maurienne

Objet

L'objet de la réunion était de faire le point sur les nouvelles fonctionnalités d'Open System en comparaison avec l'offre dont nous bénéficions actuellement afin de la faire évoluer avec les nouveautés et évolutions proposées par Alliance Réseaux.



La solution Open Expériences repose 4 piliers majeurs

Digitalisation des offres du territoire avec la mise à disposition d'un logiciel de gestion et de distribution complètement repensé pour les hébergeurs et une toute nouvelle solution dédiée aux prestataires de loisirs.

Commercialisation multicanale des offres du territoire : les sites des destinations mais également les canaux de ventes de proximité (Hébergeurs, OT, etc.) et les canaux nationaux et internationaux directement connectés à la solution.

Pilotage de la plateforme avec la mise à disposition d'un outil de supervision spécialement conçu pour les gestionnaires de Destinations.

Accompagnement des partenaires : interlocuteur unique des territoires, co-construction d'actions de promotion et de communication.

Thèmes abordés

Connaissance prise du rappel, ci-dessus, nous avons abordé, lors de cette réunion, les 3 points suivants : commercial, technique, financier, et communication.

POINT COMMERCIAL :

Suite au bilan effectué sur l'année 2018, nous avons constaté qu'il y avait un potentiel de commercialisation sous-exploité, voir non exploité. Seulement, trois prestataires regroupaient environ 90% du chiffre d'affaire global.

Le but devient maintenant de permettre à tout partenaire de l'Office de Tourisme de bénéficier d'un outil de commercialisation en ligne (Adapté au mobile, 90% des réservations se font sur le téléphone portable) et de permettre à chacun de commercialiser plus efficacement son ou ses hébergements et de revendre l'ensemble des produits de la station qu'ils souhaiteraient faire apparaître sur leur site, le tout dans un panier dynamique et unique qui permettra de faire un seul paiement en ligne.

M. Stéphane CAPDEVILLE, Directeur, nous a parlé des bornes tactiles « indoor » qui permettent de faire remonter les différentes activités et services inscrits sur la solutions Open System afin de mettre en place un point de vente, directement chez le partenaire. Alliance Réseaux met, en général, ces bornes en location. Toutefois, M. le Maire demande à M. Stéphane CAPDEVILLE de voir s'il est possible de les acquérir, plutôt que de les louer, tout en prévoyant dans l'achat un contrat de maintenance.

D'ores et déjà, la Commune envisage 3 implantations stratégiques qui pourraient se situer à la Caisse centrale de la RARM, à Durancia et au Chalet de la Zone des Camping-cars. Il y aurait lieu d'envisager de coupler, dans un mobilier adapté, ces dernières avec celles de My social box concernant l'information générale.

POINT TECHNIQUE :

Dans un premier temps, une intégration des widgets sera réalisée par Florian COLAS sur le site www.montgenevre.com actuel, voir nouveau site internalisé.

Dans un deuxième temps et si le budget le permet, il est prévu de faire une intégration en immersion sur www.montgenevre.com

Les deux parties s'entendent pour prévoir une assistance technique, à l'usage des partenaires de l'office de tourisme, qui ne maîtrisent pas ce sujet et qui souhaitent bénéficier de ces services.



POINT FINANCIER :

La reconduction de la convention se fera, dans un premier temps, aux mêmes conditions que celles actuelles. Le tarif sera évolutif au cours des deux années à venir.

La proposition commerciale, tenant compte de l'historique partagé ensemble devra être transmise avant lundi 20 mai 2019, 12 heures.

POINT COMMUNICATION :

Les parties s'entendent en vue de faire une communication ouverte de leur coopération en se fondant sur l'expérience partagée et l'efficacité d'un système qui s'est modernisé en partenariat avec le monde de l'entreprise. De nouvelles innovations sont attendues telles que la mise en œuvre d'un réseau d'expériences locales pour les prestataires, caisse connectée, conciergerie, bornes de réservation d'activités, tableaux de bord, sites internet prestataire, etc.

Une réunion sera organisée par l'Office de Tourisme, en présence des représentants d'Alliance Réseaux, afin de faire une présentation de l'offre aux hébergeurs et socioprofessionnels. L'office du Tourisme est chargé de fixer la date de cette rencontre.



Vous êtes Hébergeur ?

Gérez votre planning en temps réel, où que vous soyez, depuis votre mobile, tablette, PC. Démultipliez vos ventes directes en intégrant le moteur de réservation sur votre site. Gérez vos contrats, vos promotions, vos codes promos. Conseillez vos clients en leur proposant des activités avec disponibilité garantie.



Gestion centralisée de planning temps réel



Aides contextuelles et tutoriels vidéo



Gestion temps réel des prix, promotions, options



Early Booking Last Minute



Codes promo



Edition de contrats



Tableau de bord



Réservations internet, locales, agences de voyage en ligne



Gestion de l'application depuis mobile, tablette, PC



Paiement sécurisé



Marketplace activités



Réorganisation des services au sein de la Mairie

Le recrutement de M. Alan HOYEZ, qui vient d'accomplir son stage de fin d'études (Master 1 Gestion Durable des Territoires de Montagne) dans les services de la Mairie, va permettre une organisation mieux adaptée des services administratifs. Il constituera avec Antoine DUPUY une entité plus spécialement chargée de conduire à bon terme des différents projets en cours, en assurant les meilleures liaisons avec les services de l'Etat et les collectivités telles la Région Sud et le Département des Hautes Alpes, mais aussi la Communauté de Communes du Briançonnais qui assure l'instruction de nos permis de construire et autres aménagements.

Il faut également parfaire les dossiers relatifs à la gestion de l'eau dont la sensibilité n'échappe à personnes et qu'il faut mener à bien dans les délais impartis :

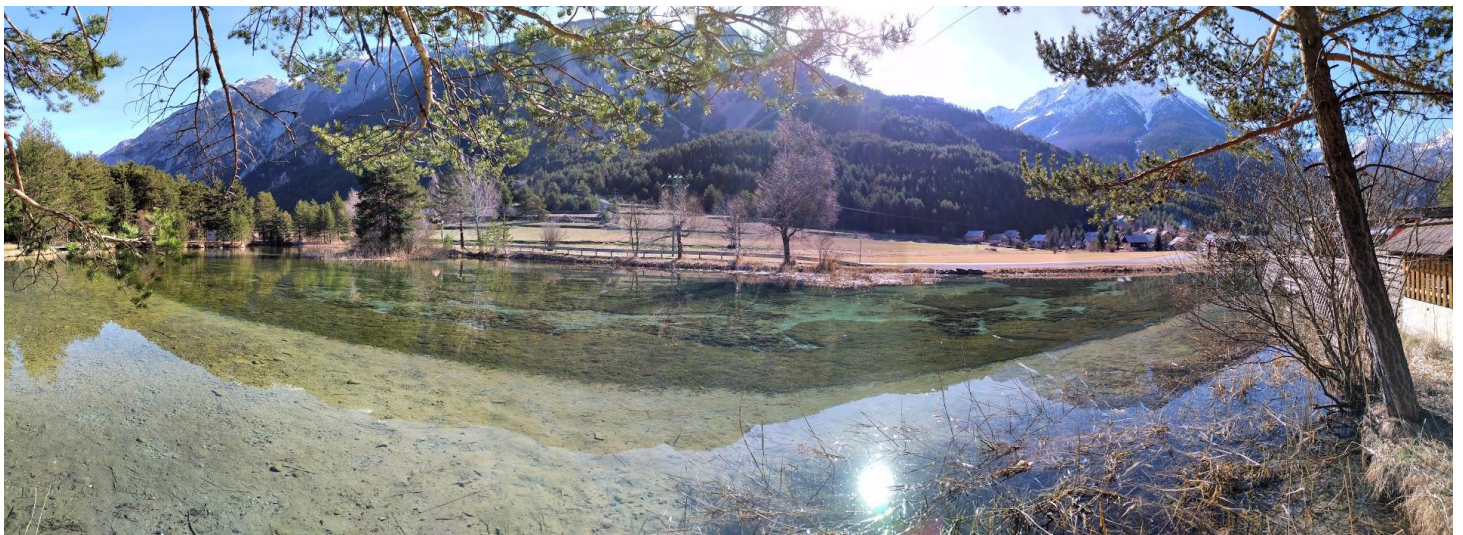
- Maintien du débit réservé de la Doire ;
- Réalisation des périmètres de sécurité des sources ;
- Vérification des réseaux « Arrosage » ;
- Aménagement futur du lac du Psychier ;
- Schéma de gestion de l'eau potable.

Aménagement d'une passerelle en bordure du lac du camping des Alberts et amorce de la création de la voie douce vers Briançon et Serre Chevalier

Nouveau

Suite à la réunion publique du 12 mars 2019 qui s'est tenue aux Alberts, le projet d'aménagement du lac suit son cours. Ce projet comporte deux parties : le curage du lac (pour assurer sa préservation et sa longévité) et la création d'une promenade piétonne entre le lac et la RD 201. Cet aménagement du bord de lac devrait se composer à la fois de parties "passerelle en surplomb", mais aussi de certaines parties "naturelles" conservées, lorsque les rives entre l'eau et la route sont assez larges. L'objectif est de réaliser une passerelle discrète, utile, fonctionnelle et bien intégrée dans son paysage. Les arbres (bouleaux, ...) situés entre le lac et la route seront, pour la plupart, conservés, hormis ceux qui sont secs ou potentiellement dangereux en bordure de la future promenade au bord du lac (excessivement penchés...).

Le cadre magnifique du lac des Alberts mérite d'être préservé et valorisé, ce à quoi peut répondre favorablement un tel aménagement. Un cabinet d'architecture travaille actuellement sur le dépôt des pièces d'urbanisme nécessaires pour démarrer les travaux.



Opération propreté des cimetières des Alberts et du Chef-lieu

Le 17 avril dernier, Guy HERMITTE, Maire de Montgenèvre, s'est rendu au cimetière des Alberts, accompagné de plusieurs collaborateurs dont messieurs Luc PASCAL et Michel MEYER (élus municipaux dédiés aux Alberts). Cette visite visait à définir les conditions de mise en œuvre d'un chantier visant à embellir le cimetière des Alberts. Comme cela a été approuvé unanimement, à main levée, par les citoyens lors de la réunion publique tenue aux Alberts le mardi 12 mars 2019, l'embellissement sera réalisé aux moyens d'une mise en herbe de l'entrée du cimetière et d'une dépose de graviers blancs entre les tombes, entre lesquelles sera également posé un géotextile.

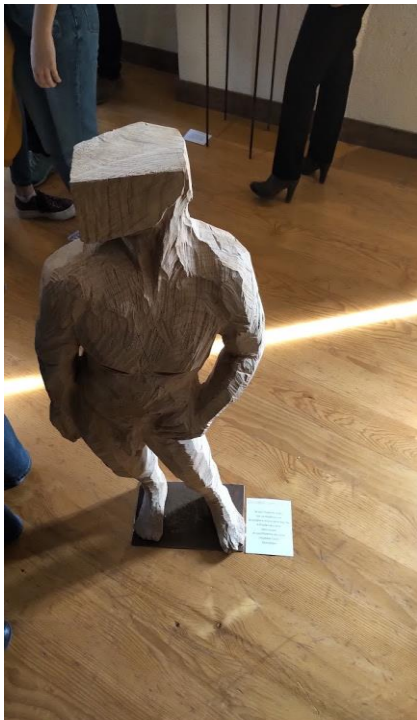
Une convention d'entretien du cimetière, entre la Commune de Montgenèvre et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) sera officialisée. Celle-ci prévoira une intervention bi-annuelle (au printemps et à l'automne) de l'entreprise avec un renfort possible des Services Techniques.

Christian Burger, sculpteur de géants tels le Whymper à l'Argentière la Bessée et le sauteur historique de Montgenèvre.

Il s'agit de Christian Burger, sculpteur de géants tels le Whymper à l'Argentière la Bessée et le sauteur historique de Montgenèvre. L'artiste vient de produire une exposition artistique de dessins aux fusains, ainsi que de sculptures en bois intitulées « postures d'âmes ».

C'est dans ce contexte que le Maire, Guy Hermitte, s'est rendu, mercredi 17 avril 2019, au vernissage de cette exposition, à Embrun, pour témoigner de l'hommage de notre station envers cet artiste local. A l'occasion, ce dernier s'est dit prêt à mettre à nouveau son talent au service de notre Commune dont il apprécie le cadre et l'histoire. Vous trouverez, en annexe, quelques photos des œuvres exposées.





Quand les émotions et les postures se retrouvent dans une sculpture

La Maison des Chanonges présente une nouvelle exposition, "Postures d'âmes" de Christian Burger, à découvrir jusqu'au 8 juin. Aperçu.

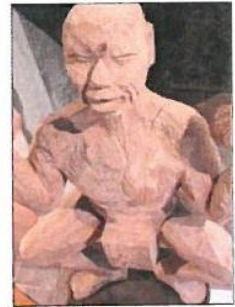
Ils étaient, lors du vernissage de l'exposition de Christian Burger, mercredi 17 avril, plus de 100 personnes autour de l'artiste, dans les salles de l'ancienne demeure historique qu'est la maison des Chanonges. Une affluence qui montre la notoriété sans cesse grandissante de cet artiste local.

Christian Burger vit et travaille dans les Hautes-Alpes depuis une trentaine d'années [lire ci-dessous]. Il exerce son art de sculpteur en réalisant des commandes publiques monumentales en acier, bois ou béton. L'hiver, il réalise des sculptures en neige et en glace à l'occasion d'événements dans les stations alpines.

S'il avait déjà participé à des expositions collectives, comme à l'Abattoir d'Embrun en 2016, il réalise ici sa première exposition personnelle. « Je travaille habituellement sur commande, et pour cette exposition, je me suis lâché. À l'avenir, j'aimerais pouvoir orienter mon travail vers ce qui me plaît vraiment », confie-t-il.

Des sculptures traitées « brutes d'outil » où les émotions se mêlent aux postures

Avec "Postures d'âmes", Christian Burger propose une exposition plus personnelle, inspirée de ses émotions. Il



Christian Burger, sculpteur, présente une exposition personnelle : "Postures d'âmes". Photos Le DL/Michel PICAVET

tente de les retranscrire par une posture, une attitude ou seulement un morceau de corps. Ces sculptures sont traitées de manière « brute d'outil », comme des croquis, sans détails ni finitions, mettant ainsi en lumière son choix plastique : permettre une lecture globale de l'élément créé.

Les volumes et les formes amusantes invitent l'œil du spectateur à se balader et à interpréter ces « postures d'âmes » comme il les ressent, suivant son état du jour. Des amis de l'artiste ont émaillé l'exposition de petits textes très courts. « C'est leur per-

ception, estime-t-il, chacun peut en avoir une autre. »

La maire d'Embrun, Chantal Eyméoud, lui a demandé de réfléchir à une pièce personnelle qu'il pourrait proposer à la Ville. Une idée que retiendra, à coup sûr, l'artiste, installé à Embrun depuis 2010.

"Postures d'âmes", du 17 avril au 8 juin, du mercredi au samedi de 15 à 18 heures. Entrée libre. Informations complémentaires au 04 92 44 30 87 ou par mail à l'adresse culture@ville-embrun.fr
Sur Internet : www.christian-burger.com.

Au fil de la visite...

Christian Burger expose une vingtaine de sculptures en bois de cèdre. Dans la grande salle du 1^{er} étage, l'artiste présente une galerie de personnages. « J'ai travaillé sur l'humain pour montrer plus que les corps : les relations humaines. Les postures des corps expriment les émotions. Pour les montrer, j'ai travaillé vite, sans préparation, sans croquis, d'un premier jet, tout à la tronçonneuse. Je voulais m'exprimer dans un travail brut et spontané ». Côté hall du rez-de-chaussée, deux personnages se font face. « Après avoir sculpté mes personnages "bruts", je me suis retrouvé avec plein de chutes de bois dans mon atelier. J'ai eu l'idée de les assembler pour en faire ces deux grands personnages qui parlent aussi des rapports humains ». Sur les murs ou dans les coins, d'autres œuvres à découvrir. Enfin, dans les petites salles adjacentes, des vidéos montrent la manière dont Christian Burger travaille habituellement.

Embrun, Whympfer, la sculpture sur paille... : qui est Christian Burger ?



Christian Burger, sculpteur.

Christian Burger est originaire d'Alsace, né en 1969 à Munster (Haut-Rhin). Il apprend la sculpture dans une école à Saint-Quentin. Il effectue un service civique au parc national des Écrins et tombe amoureux de la montagne. Il sculpte de petits animaux et le cadran solaire animalier qu'on peut voir à la maison du parc à Vallouise. Il se fait remarquer par ses sculptures monumentales sur neige et sur glace.

Depuis 2001, il exerce à temps plein son art de sculpteur : commandes publiques aux beaux jours, organisateur d'événements sculptés durant l'hiver. Pour faire grand, il se tourne vers le métal. Il a réalisé la statue d'Edward Whympfer à L'Argen-

tière-la-Bessée (2009), la statue monumentale L'Envol installée à Montgenèvre puis au sommet des Écrins à 4 102 m, pour finalement atterrir à la maison de la montagne à Ailefroide. L'artiste a essaimé des sculptures monumentales en France et à l'étranger (Pays-Bas, Grèce, Chine...).

Christian Burger est régisseur artistique du concours international de sculpture sur paille de Valloire, juré au concours international de sculpture sur neige et glace de Valloire et au concours international de sculpture sur neige de Changhai Mountain en Chine. Domicilié à L'Argentière, il manque de place et saisit en 2010 l'opportunité de construire son atelier sur la ZA de Pralong à Embrun.



Deux grands personnages qui parlent de l'humain et des rapports humains.

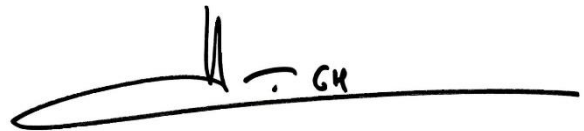
Parution du livre titré « *Jazz aux frontières* *Les Divas du Festival* » écrit par **Guy Hermitte**



« Après avoir vécu toutes ces soirées et profité de cette démarche fusionnelle que seule la musique peut offrir, je propose à chacun d'écrire ensemble nombre des souvenirs que « Jazz aux Frontières » lui rappelle. A ce moment, j'ai une pensée reconnaissante à l'égard de tous ceux qui contribuent à l'organisation et à tous les bénévoles sans lesquels le festival ne pourrait avoir lieu. Avec votre permission, nous allons accompagner plus particulièrement toutes ces dames, artistes de jazz ou non, qui méritent nos hommages admiratifs et respectueux. Pour chacune d'entre elles, sur la scène ou en dehors, nous allons célébrer leur talent, leur élégance, leur délicatesse et cette humanité que le titre de ce livre veut leur signifier.

Guy HERMITTE

*Maire de Montgenèvre
Président de l'Office de Tourisme »*



**Cet ouvrage est en vente à l'Office de Tourisme et à la Mairie
au prix de 19,50 €
au seul profit des entités publiques de la station, ci-dessus, citées.**

MONTGENEVRE

PRODUCTIONS

GUY
HERMITTE

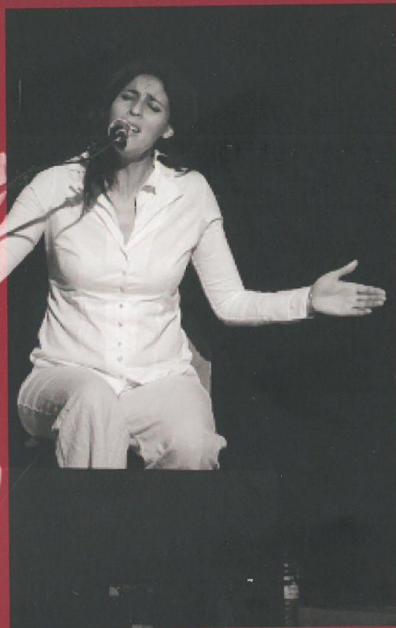


JAZZ AUX FRONTIÈRES

Les **Divas**
du Festival

JAZZ AUX FRONTIÈRES

Les Divas du Festival



Souad Massi

une
fascinante
alchimie



PRIX : 19,50€

Notre festival de jazz a été créé en 2009, comme un audacieux pari, sous le titre « Jazz in Montgenèvre ». Aujourd'hui, parcourir l'histoire authentique de cette manifestation au travers de témoignages divers, rigoureusement consignés dans ce livre, nous est apparu comme un hommage intéressant pour tous ceux qui ont contribué à son succès depuis 9 années. Car, il est toujours heureux de constituer une mémoire patrimoniale, nécessaire à tous ceux qui identifient Montgenèvre comme un village, où il se passe des choses et où il fait bon revenir. Oui. L'évènement se passe en montagne, dans un cadre d'une grande beauté, à 1850 mètres d'altitude. L'atmosphère y est bon enfant, et, pour une poignée d'euros, tout un chacun peut s'offrir une collection de spectacles de qualité. Trois soirs durant ! Franchement, qui a mieux à offrir ? Mais, où se tiennent de telles réjouissances ? A Montgenèvre et nulle part ailleurs.

Mais pas seulement. Ce livre s'impose aussi comme le souvenir d'une aubaine partagée. Croyez-moi. Tous ceux, en effet, qui ont eu la chance de découvrir, ou de retrouver ici, de grandes figures du jazz actuel, ne peuvent faire fi de cette fascinante alchimie qui aura permis l'existence de Jazz aux frontières.

Cette manifestation n'aurait pas vu le jour, sans l'alliance ténue et subtile de détenteurs des cordons de la bourse et d'artistes de renom, tentés de faire l'école buissonnière, loin des lieux consacrés, tels Montreux, Marciac, Vienne, Juan-les-pins et Paris. Faire un détour par un point minuscule affiché sur une carte routière, pour offrir le meilleur d'eux-mêmes, c'est magique, non ?

Or cela, le public, parfois blasé à trop vouloir consommer, dédaigne les circonstances mêmes de ce qui leur a apporté satisfaction. Le bonheur relève rarement d'un hasard de fortune, il est toujours le fruit d'un cheminement lent et invisible. Toute programmation artistique est l'obligée d'une telle alchimie. Sans dévoiler en détail les coulisses des évolutions (transactions passées) présentes ou futures, il nous est apparu pertinent d'éclairer les esprits, un tantinet marchandisés, sur les conditions de la création d'un tel festival et, peut-être aussi, sur le prodige de sa pérennité. Rares sont les rendez-vous qui perdurent.

Enfin, ce livre se fera l'éternel écho d'étincelants moments de fête, d'applaudissements passionnés, et de délicieux instants de ravissement. Non sans une tendre nostalgie, chacun pourra dire : « Maceo Parker, Erik Truffaz, Omar Sosa, Belmondo et Jacky Terrasson, Manu di Bango, avec une mention toute particulière d'affection envers China Moses, Stacey Kent, Yun Sun Nah, à qui avons voulu rendre un hommage particulier. Mais, oui, j'y étais ! Et, attention, il n'y avait pas qu'eux : Robyn Bennett, Charles Pasi, les Glossy Sisters, et bien d'autres encore : les futurs grands de la scène du jazz à venir.

En tout cas, nous allons nous employer à les inviter à l'intention de tous ceux qui nous suivent fidèlement depuis toutes ces années...